



COMMISSION REGIONALE MEDICALE

PV n°8 réunions des 10, 17 août et 07 septembre 2018.

Présents: Dr Abdoukarim ABAINE, Baco Moussa ABDELKADER

Assistent : Aurélien TIMBA ELOMBO (D.G.S), Mariamou SAINDOU (Responsable Licences). Rifouanti SOUFFOU (Secrétaire Technique Arbitrage), Chafika MATROUKOU (Secrétaire de Direction).

Ordre du jour:

- Traitement des dossiers médicaux des Arbitres.

Traitement des dossiers médicaux des Arbitres. Demandes de licences

La commission prie les dirigeants de clubs de bien vouloir anticiper leur demande. Une demande de surclassement nécessite une étude et la CRM doit prendre le temps nécessaire pour vérifier chaque dossier. La CRM rappelle que la visite médicale est de la responsabilité du médecin ayant signé le surclassement

La CRM invite tous les Arbitres à déposer des dossiers complets pour être traités. Pour le respect du secret médical, le dossier devra être adressé à la Ligue sous pli confidentiel à l'attention de la Commission Régionale Médicale.

Tout dossier médical incomplètement rempli sera IRRECEVABLE et retournera à l'expéditeur. Pour éviter de voir son dossier refusé, il faut :

- Remplir le questionnaire médical confidentiel page 2 du dossier (**sans rature svp**)
- Fournir OBLIGATOIREMENT l'E.C.G, le tracé et son interprétation médicale.
- Toutes les pages du dossier doivent être INTEGRALEMENT remplies.

L'ECG EST OBLIGATOIRE.

Joindre le tracé et son interprétation médicale *L'INTERPRÉTATION AUTOMATIQUE N'EST PAS VALABLE*

		Nombre facteurs de risque hors âge	Période	A effectuer
ELECTROCARDIOGRAMME (ECG)	Homme	-	Jusqu'à 35 ans	ECG de base au premier examen
		= 0 ou 1	De 35 à 50 ans	ECG tous les 5 ans
			De 51 ans à +	ECG+ épreuve d'effort tous les 2 ans
			= 2 ou +	De 35 à 49 ans
	De 50 ans à +	ECG + épreuve d'effort à visée cardiologique tous les ans		
	Femme	-	-	ECG de base au premier examen

L'examen ophtalmologique (5items), pratiqué par un Médecin **OPHTAMOLOGUE** est OBLIGATOIRE :

La première année de l'arbitrage
 Tous les 4 ans après 35 ans

Beaucoup d'examens sont faits chez le Médecin Généraliste, ce qui n'est pas conforme au règlement de l'arbitrage. La CRM dans un souci d'accompagnement ne freinera pas les dossiers où il manque l'examen ophtalmologique. Les arbitres doivent cependant justifier de la prise d'un RDV. Une collaboration a été définie avec le Docteur CHEVALIER et les visites sont en cours de planification.



Avis favorable pour les dossiers ci-dessous :

Les dossiers ci-dessous étant complets et conformes, la commission émet un avis favorable

Noms - Prénoms	Clubs	Catégorie	Avis de la Commission
CHRISTIN DIT CLERC SHANNA N° licence 2 547 181 717	AS JUMELLES Affiliation : 751 219	RSTG	FAVORABLE
HOUMADI AIZAR N° licence 2 547 549 499	RACINE DU NORD Affiliation : 545 349	R3	FAVORABLE
ALI SAID ALI N° licence 2 547 946 944	TORNADE CLUB Affiliation : 580 766	R4	FAVORABLE
SOUMAILA YOUSOUF N° licence 2 546 874 139	RC BARAKANI Affiliation : 545 344	R2	FAVORABLE
SOULE ALLADINE N° licence 2 547 896 519	MAHABOU SC Affiliation : 582 091	RSTG	FAVORABLE
ABDOU ISSOUFI N° licence 2 546 887 089	USCJ KOUNGOU Affiliation : 563 994	R4	FAVORABLE
ALI OIKIDOU N° licence 2 546 843 620		R4	FAVORABLE
ALI AFRETANE N° licence 2 546 851 238	MAIRIE MAMOUDZOU Affiliation : 554 068	R4	FAVORABLE
BOURAHIM OUSSANI BOURA N° licence 2 546 878 095	ETINCELLES HAMJAGO Affiliation : 542 949	R4	FAVORABLE
AHAMADI M'SA ANKIDINE N° licence 2 548 303 333	E. CLUB DE LONGONI Affiliation : 582 503	R4	FAVORABLE
YASSERT SAIDALI N° licence 2 546 998 692	MAHABOU SC Affiliation : 582 091	RSTG	FAVORABLE

La Commission émet un avis favorable pour les dossiers ci-dessous pour lesquels il manque l'examen ophtalmologique. Les Arbitres concernés doivent fournir l'examen en cours de saison 2018.

Noms - Prénoms	Clubs	Catégorie	Avis de la Commission
MADI HARIBOU TALMIDHOU N° licence 2 546 875 554	RACINE DU NORD Affiliation : 545 349	R3	FAVORABLE Examen Ophtalmologique à fournir
ALLADINE AHMED N° licence	FC KAHANI Affiliation : 581 590	RSTG	FAVORABLE Examen Ophtalmologique à fournir.
AHAMADI KENEDI N° licence 2 546 848 088		R4	FAVORABLE Examen Ophtalmologique à fournir.
MAZOUNI THAOUBANI N° licence 2 546 998 574	RC TSIMKOURA Affiliation : 581 577	R1	FAVORABLE Examen Ophtalmologique à fournir.
BACO SAMIOUN N° licence 2 543 818 882	VSS HAGNOUNDROU Affiliation : 550 509	R4	FAVORABLE Examen Ophtalmologique à fournir.
RAFAIL MIHISOINE N° licence 2 547 921 360	FOUDRE 2000 Affiliation : 542 918	R4	FAVORABLE Examen Ophtalmologique à fournir.
ASSAD IBRAHIM MMADI N° licence 9 602 199 448	FC MTSAPERRE Affiliation : 545 341	RSTG	FAVORABLE Examen Ophtalmologique à fournir.



Noms - Prénoms	Clubs	Catégorie	Avis de la Commission
RIDJALI SANIMI N° licence 2 547 180 916	FC DU SUD Affiliation : 581 110	R4	FAVORABLE Examen Ophtalmologique à fournir
HOUMADI ABOUTOHI BOURAHIMA N° licence 2 547 572 480	ASJ HANDREMA Affiliation : 545 330	R4	FAVORABLE Examen Ophtalmologique à fournir
MARI AHAMADI N° licence 2 546 876 081	USCP ANTEOU Affiliation : 542 924	R3	FAVORABLE Examen Ophtalmologique à fournir.

Avis défavorable pour les dossiers ci-dessous :

La Commission émet un avis défavorable pour les dossiers ci-dessous et invite les Arbitres concernés à les compléter.

Noms - Prénoms	Clubs	Catégorie	Avis de la Commission
ABDALLAH TAMIMOU N° licence 2 546 888 593	USCJ KOUNGOU Affiliation : 563 994	R4	Rejet définitif. Cécité monoculaire gauche
MDALLAH MOHAMED N° licence 2 546 880 551	USC KANGANI Affiliation : 580 827	R1	Manque : Le nom sur l'E.C.G est différent de ce qui figure sur le certificat médical
HAROUNA RASSUHI N° licence 300 542 032	AS NDRANAVI Affiliation : 563 944	F4. Outre-Mer	Manque : Avis cardiologique après épreuve d'effort.
MOULA MAANDHUI MADI N° licence 2 546 878 979	TCHANGA SC Affiliation : 542 950	R3	Manque : Acuité visuelle et l'examen ophtalmologique.

La Commission insiste UNE FOIS DE PLUS sur les points suivants :

- L'interprétation de l'E.C.G doit **OBLIGATOIREMENT** porter le nom de l'Arbitre consulté.
- Le dossier doit-être rempli **INTEGRALEMENT** et ne doit comporter **AUCUNE** rature.
- Tout dossier incomplet et non signé sera dorénavant refusé.
- Le numéro de licence de l'Arbitre, le club et son numéro d'affiliation doivent-être renseignés.

Il est OBLIGATOIRE que les dossiers soient bien remplis et complets pour un traitement plus efficace.

Prochaine réunion

Président

Secrétaire général

Dr Abdoukarim ABAINÉ

Baco Moussa ABDELKADER